

Décision

Générale

colonial

Décision n° 62-362-1927 permission.

n° 62-362-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 janvier 1927

Numéro JO

n° 362 du 31/01/1927

Date du numéro

31 janvier 1927

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence, pour affaires personnelles, de quinze jours à solde entière, à compter du 1er février 1927, est accordée à l'agent des douanes Hassen Gouled.